

Québec, le 25 octobre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition de 340 signatures pour sécuriser et protéger le pont de la Rivière
Sauvage, Lambton


Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 12 juin 2013 par le député de Mégantic, monsieur Ghislain Bolduc, en faveur d'une réglementation sur le poids des véhicules lourds circulant sur le pont de la rivière Sauvage et d'une présence accrue des agents du ministère des Transports.

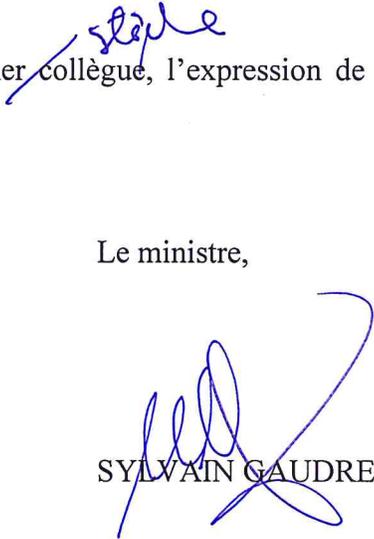
Les travaux effectués, au cours des derniers mois, ont permis la réouverture de ce pont aux charges légales permises.

Cette structure, construite en 1916, est inspectée annuellement par les équipes du Ministère et elle est encore, à ce jour, considérée en bon état. Aussi une présence accrue de son personnel n'est pas justifiée.

Soyez assuré que la sécurité des usagers de la route est au cœur des priorités du ministère des Transports et c'est pourquoi des travaux d'entretien requis sur la structure métallique et le platelage du pont sont prévus à moyen terme.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



SYLVAIN GAUDREULT